



Campagne contre l'extrême-droite : fiche n°9 - Protection sociale

lundi 13 mars 2017, par [Bariaud](#)

Fiche n°9 / Protection sociale – Campagne contre l'extrême droite 

LA PRÉFÉRENCE NATIONALE : SOCLE DE LA PROTECTION SOCIALE

Le noyau dur du programme de Marine Le Pen est conforme aux orientations d'extrême droite du FN : son socle est la préférence nationale. À celui-ci s'amalgament d'abord des propositions tirées des revendications du patronat, qui visent notamment à satisfaire les dirigeants de PME, et, ensuite, des propositions destinées aux salariés. Enfin, rien n'est dit de cohérent sur la manière dont ces mesures seraient financées.

Le socle de la « préférence nationale »

On retrouve les propositions classiques du FN :

- supprimer l'aide médicale d'État qui permet de soigner les personnes sans-papiers, sous condition de stabilité de résidence et de ressources ;
- conditionner le versement du minimum vieillesse à priver d'indemnité Apaj à la nationalité française ou à 20 ans de résidence sur le territoire national ;
- mettre en œuvre une « préférence nationale » réservée aux familles françaises.

Dans la même veine, on trouve d'autres propositions :

- restaurer une « prime de pavlov d'achat » à destination des bas-revenus et des petites retraites (moins de 1500€ par mois). Cette prime serait financée par une contribution sociale de 3% sur les importations ;
- relever le niveau des études médicales « pour éviter le recours massif aux médecins étrangers et permettre le remplacement des nombreux départs à la retraite précoces » ;
- supprimer la directive européenne « détachement ».

Des mesures destinées aux patrons, notamment ceux des PME

Un certain nombre de mesures s'adressent directement aux patrons des PME et visent à séduire cet électoral :

- « laisser les charges sociales des PME-PME de façon stable et simplifiée », les conditionner au maintien de l'emploi et y intégrer la CICE ;
- exonérer totalement les PME de cotisations sociales pour la première embauche ;
- réformer le compte pénibilité jugé « inapplicable dans sa forme actuelle » ;
- créer un boscher social pour les travailleurs indépendants, en leur proposant le choix de s'affilier au régime général ou de conserver la spécificité de leur régime « après une refonte totale du RSI ».

Des mesures apparemment « de gauche »

Le programme du FN met en avant des mesures qui ont pour objet de s'acheter une image pseudo-sociale pour attirer l'électorat populaire, mais dont l'inspiration relève de la logique patronale. La plus emblématique de ces mesures est le retour de l'âge légal de la retraite à 60 ans avec 40 années de cotisation pour percevoir une retraite à taux plein.

On trouve également un ensemble de mesures qui concernent la santé :

- garantir la sécurité sociale pour tous les français, ainsi que le remboursement de l'ensemble des risques pris en charge par l'assurance maladie ;
- renforcer le contrôle des « trousses », notamment en instaurant une Carte vitale biométrique ;
- lutter contre les alertes médicales ;
- maintenir ou améliorer les hôpitaux de proximité et augmenter les effectifs de la fonction publique hospitalière ;
- baisser le prix des médicaments coûteux en développant les génériques ;
- créer un « 5^e risque de Sécurité sociale » consacré à la dépendance ;
- réviser l'Allocation adulte handicapé.

Un programme qui n'est pas financé

Rien n'est dit de cohérent pour financer ce programme, en particulier pour le retour de la retraite à 60 ans. Au contraire, le FN propose de nouvelles boîtes de « charges » pour séduire ses électeurs patronaux.

Au chapitre financement, on trouve surtout la suppression de l'aide médicale d'État, diverses actions de lutte contre la fraude – Carte vitale biométrique fusionnée avec la carte d'identité et « lutte contre la fraude financière » – et l'investissement dans la numérique.

La préférence nationale : socle de la protection sociale

Le noyau dur du programme de Marine Le Pen est conforme aux orientations d'extrême droite du FN : son socle est la préférence nationale. À celui-ci s'amalgament d'abord des propositions tirées des revendications du patronat, qui visent notamment à satisfaire les dirigeants de PME, et, ensuite, des propositions destinées aux salariés. Enfin, rien n'est dit de cohérent sur la manière dont ces mesures seraient financées.

Le socle de la « préférence nationale »

On retrouve les propositions classiques du FN :

- supprimer l'aide médicale d'État qui permet de soigner les personnes sans-papiers, sous condition de stabilité de résidence et de ressources ;
- conditionner le versement du minimum vieillesse (à présent dénommé Aspa) à la nationalité française ou à 20 ans de résidence sur le territoire national ;
- mettre en œuvre « une vraie politique nataliste » réservée aux familles françaises.
- Dans la même veine, on trouve d'autres propositions :
- instaurer une « prime de pouvoir d'achat » à destination des bas revenus et des petites retraites (moins de 1 500 € par mois). Cette prime serait financée par une contribution sociale de 3 % sur les importations ;
- relever le numerus clausus des études médicales « pour éviter le recours massif aux médecins étrangers et permettre le remplacement des nombreux départs à la retraite prévus » ;
- supprimer la directive européenne « détachement ».

Des mesures destinées aux patrons, notamment ceux des PME

Un certain nombre de mesures s'adressent directement aux patrons des PME et visent à séduire cet électorat :

- « baisser les charges sociales des TPE-PME de façon lisible et significative », les conditionner au maintien de l'emploi et y intégrer le CICE ;
- exonérer totalement les PME de cotisations sociales pour la première embauche ;
- réformer le compte pénibilité jugé « inapplicable dans sa forme actuelle » ;
- créer un bouclier social pour les travailleurs indépendants, en leur proposant le choix de s'affilier au régime général ou de conserver la spécificité de leur régime « après une refonte totale du RSI ».

Des mesures apparemment « de gauche »

Le programme du FN met en avant des mesures qui ont pour objet de s'acheter une image pseudo-sociale pour attirer l'électorat populaire, mais dont l'inspiration relève de la logique patronale. La plus emblématique de ces mesures est le retour de l'âge légal de la retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisation pour percevoir une retraite à taux plein.

On trouve également un ensemble de mesures qui concernent la santé :

- **garantir la sécurité sociale pour tous les français ainsi que le remboursement de l'ensemble des risques pris en charge par l'assurance maladie ;**
- **renforcer le contrôle des « fraudeurs », notamment en instaurant une Carte vitale biométrique ;**
- **lutter contre les déserts médicaux ;**
- **maintenir au maximum les hôpitaux de proximité et augmenter les effectifs de la fonction publique hospitalière ;**

- **baisser le prix des médicaments coûteux en développant les génériques ;**
- **créer un « 5e risque de Sécurité sociale » consacré à la dépendance ;**
- **revaloriser l'Allocation adulte handicapé.**

Un programme qui n'est pas financé

Rien n'est dit de cohérent pour financer ce programme, en particulier pour le retour de la retraite à 60 ans. Au contraire, le FN propose de nouvelles baisses de « charges » pour satisfaire aux injonctions patronales.

Au chapitre financement, on trouve surtout la suppression de l'aide médicale d'État, diverses actions de lutttes contre la fraude - Carte vitale biométrique fusionnée avec la carte d'identité et « lutter contre la gabegie financière » - et l'investissement dans le numérique.